

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules,
tenue le 9 septembre 2025 au centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Patrice Côté Administrateur
- M. Michel Lessard Administrateur
- Mme Chantale Maltais Administratrice
- Mme Marie Merriault Administratrice
- M. François Plamondon Administrateur
- M. Luc Rhéaume Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membres sans droit de vote :

- Mme Véronique Dallaire Conseillère municipale, district des Saules–Les Méandres

Excusés :

- M. Jean-Louis Marois Administrateur
- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur
- Mme Alicia Despins Conseillère municipale, Vanier-Duberger

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 16 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que :

- Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec
- Lydia Toupin, conseillère en urbanisme de la Ville de Québec
- François Tremblay, conseiller en développement économique de la Ville de Québec
- Christian Lepage, conseiller en urbanisme de la Ville de Québec

25-09-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Chantale Maltais constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h06, DÛMENT APPUYÉE.

25-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chantale Maltais présente l'ordre du jour. Elle annonce le retrait du point "Cooptation".
SUR PROPOSITION Mme Chantale Maltais, DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-09-03 Fonctionnement du conseil de quartier

Désignation des postes officiers

Mme Alexandra Mauger annonce les 4 postes disponibles au conseil de quartier : trésorerie, secrétariat, vice-présidence et présidence.

Mme Alexandra Mauger ouvre l'appel à candidatures :

- M. Luc Rhéaume se présente pour le poste de trésorerie
- M. Jean-Louis Marois avait signalé son intérêt pour le poste de secrétaire
- M. Patrice Côté se présente pour le poste de vice-présidence
- Mme Chantale Maltais se présente pour le poste de présidence

Mme Alexandra Mauger procède à l'élection par acclamation des administrateurs et administratrices aux postes pour lesquels ils et elle se sont portés candidats.

Mme Alexandra Mauger remercie Mme Marie Merriault d'avoir porté la présidence pendant 2 ans.

Résolution CQDLS 25-CA-16

SUR PROPOSITION de M. François Plamondon, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Michel Lessard, IL EST RÉSOLU :

- de nommer M. Luc Rhéaume au poste de trésorerie
- de nommer M. Jean-Louis Marois au poste de secrétaire
- de nommer M. Patrice Côté au poste de vice-présidence
- de nommer Mme Chantale Maltais au poste de présidence

Adopté à l'unanimité.

25-09-04 Assemblée publique de consultation pour un projet visant à autoriser les établissements de santé au Centre d'affaires Les Saules

Mme Alexandra Mauger introduit la présentation et rappelle qu'elle sera suivie d'une période de questions. En fin de présentation les administrateurs seront invités à donner leur avis par voie de résolution.

Mme Lydia Toupin explique qu'elle va présenter les modifications réglementaires proposées puis recueillir les commentaires. Elle situe le terrain et explique que le requérant souhaite élargir les possibilités de location de son immeuble pour des activités de soins médicaux et paramédicaux sans hébergement. Elle rappelle les différentes étapes de la consultation. L'entrée en vigueur est souhaitée fin octobre. [La présentation est disponible en ligne.](#)

Le requérant prend la parole pour apporter quelques précisions.

Le rapport de consultation présentant les interventions du public et des administrateurs et administratrices du conseil de quartier [sera disponible en ligne.](#)

Résolution CQDLS 25-CA-17

SUR PROPOSITION DE M. François Plamondon, DÛMENT APPUYÉ, IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de quartier d'adopter les modifications présentées.

Adopté à l'unanimité.

25-09-05 Assemblée publique de consultation concernant la construction d'un projet résidentiel Le Riviera, aux 1841-1851, boulevard Père-Lelièvre

Mme Alexandra Mauger introduit la consultation et assure une mise en contexte : le projet avait déjà fait l'objet d'une consultation publique en 2021.

M. François Tremblay situe le projet dans le cadre général de planification de la ville, et rappelle le contexte de crise du logement. Il explique que ce projet correspond aux objectifs du Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation. Il détaille l'historique du projet : le projet avait fait l'objet d'une consultation et d'une approbation par le conseil d'arrondissement en 2021. Suite à l'arrêt du chantier, le terrain a été acquis par Bild immobilier, le promoteur actuel. Les modifications proposées permettraient :

- l'augmentation du nombre de logements (325 plutôt que 280)
- la réduction du ratio de cases de stationnements

[La présentation est disponible en ligne](#)

La représentante de Bild immobilier prend la parole. Elle présente le groupe immobilier, ses valeurs et ses modalités de travail. Elle évoque notamment :

- que les modifications demandées permettraient d'augmenter le nombre d'unités de logement sans faire évoluer l'enveloppe prévue initialement pour le bâtiment
- que les logements seront plus compacts, ce qui permet de maintenir l'abordabilité
- que le ratio de case de stationnement est plus bas, mais que plusieurs mesures compensatoires ont été anticipées comme des stationnements à vélos, ou des cases exclusives à l'autopartage.

L'architecte présente le projet plus en détail à l'appui de visuels et les modifications réglementaires.

[La présentation est disponible en ligne.](#)

Le rapport de consultation présentant les interventions du public et des administrateurs et administratrices du conseil de quartier [sera disponible en ligne.](#)

Le conseil de quartier se prononce favorablement au projet, et trois personnes recommandent au promoteur de porter une attention particulière afin de favoriser un certain nombre de logements subventionnés, via le programme administré par l'OMHQ, dans le futur projet.

25-09-06 Période d'information des conseillères municipales

Mme Véronique Dallaire assure un suivi au sujet du boisé de la rue De Joinville. Elle fait un rappel du dossier : il s'agit d'une demande de permutation entre le terrain derrière la rue De Joinville, qui n'est pas voué à des fins de conservation, et les terrains au centre du parc technologique sont voués à des fins de conservation. Cette permutation permettrait la préservation du boisé, et d'une véritable zone tampon pour les habitants et habitantes du secteur. Pour répondre à l'interpellation d'une citoyenne, Mme Véronique Dallaire a fait une demande d'accès à l'information à la Ville afin de recevoir des documents attestant des avancées du dossier. Les documents qu'elle a reçus ne confirment aucunement la permutation, contrairement à ce qui avait été annoncé. Il semblerait que le certificat d'autorisation afin de procéder à la permutation des terrains n'ait pas encore été délivré par le ministère de l'environnement.

M. Patrice Côté évoque ses préoccupations concernant la fermeture de l'épicerie Fradette sur la rue Foucault, qui serait remplacée par un lieu de culte. Mme Véronique Dallaire explique que le projet étant conforme aux usages prévus au zonage, elle n'était pas informée, mais qu'effectivement un permis a été délivré le 9 juin 2025 pour un lieu de culte.

Une citoyenne souligne que le secteur est un désert alimentaire.

M. Patrice Côté manifeste son intention de se mobiliser, soit en tant que citoyen, soit en tant que conseil de quartier. Mme Marie Merriault appuie sur la question du désert alimentaire et appelle de ses vœux une réflexion générale sur la question alimentaire dans le secteur : comment favoriser l'installation ou le maintien de commerces alimentaires ? M. Patrice Côté suggère qu'une solution pourrait être de restreindre les usages pour favoriser l'installation de commerces de proximité et le maintien de l'offre alimentaire.

Mme Marie Merriault propose d'aller au bout des démarches d'informations, puis éventuellement de prendre une résolution.

Mme Véronique Dallaire assure un suivi et transmet au plus tôt les informations au conseil de quartier.

Mme Véronique Dallaire évoque la journée Terry Fox, une journée de levée de fonds pour la recherche contre le cancer.

25-09-07 Période de questions et commentaires des citoyens

Une résidente du quartier :

- évoque la dégradation d'un escalier qui descendait la rivière. Suite à ses signalements, la Ville a condamné l'escalier, mais cela supprime l'accès à la rivière.
> Mme Véronique Dallaire est déjà intervenue. Elle confirme qu'il s'agit d'une compétence de la Ville. Elle suggère à la citoyenne de lui faire suivre les informations par courriel afin qu'elle demande à l'administration de la Ville de planifier une rénovation de l'escalier.
- évoque le manque d'entretien du petit parc dans le même secteur du quartier
- demande comment va être aménagée la piste cyclable dans sa configuration hivernale.
> Mme Véronique Dallaire confirme qu'il s'agit d'un corridor VéloCité, qui sera fonctionnel toute l'année. Elle vérifie cela auprès des équipes de la Ville. Elle explique que l'intention de la Ville est de conserver les bollards afin de conserver le marquage entre le CVC et la route.

Mme Chantale Maltais suggère de faire un suivi de ces questions au prochain conseil de quartier.

25-09-08 Enjeux de quartier

Vocation future du site de l'ancienne épicerie Fradette (3765, rue Foucault)

Point traité plus haut.

25-09-09 Travaux du conseil de quartier

Hôtel à insectes – École des écrivains

Mme Chantale Maltais rappelle que le projet a été rendu possible grâce à une subvention de la Ville de Québec. L'hôtel à insectes aura une fonction éducative, et soutiendra des actions de sensibilisation notamment avec les élèves du quartier.

Elle annonce son intention de déposer une demande de subvention pour un nouveau projet en 2026.

M. Luc Rhéaume et Mme Chantale Maltais font un suivi du budget du projet et du paiement des factures. Mme Chantale Maltais va faire suivre à M. Luc Rhéaume la soumission initiale afin de faire un point précis sur les finances.

Plan d'action du conseil de quartier

Mme Marie Merriault rappelle que les habitants et habitantes du quartier avaient été consultés lors de la dernière assemblée générale. Les commentaires recueillis serviront à construire le plan d'action, qui déterminera les priorités du conseil de quartier.

Comité d'animation de la rue Masson

M. Patrice Côté a eu des contacts avec la Table de concertation. Il a rencontré une citoyenne qui souhaite s'impliquer. Il propose de constituer un comité, et associer notamment Loisirs-Dubéger-Les Saules, avant d'envisager de déposer une demande de subvention.

Mme Alexandra Mauger explique qu'il faut simplement monter la demande, et présenter le plan d'action. M. Patrice Côté annonce son intention de mener une action dès cette année.

Mme Alexandra Mauger explique que le programme soutient un projet unique. Pour des projets récurrents, d'autres programmes du service des loisirs existent.

Mme Véronique Dallaire explique que la subvention de Desjardins est conditionnelle à la subvention de la Ville.

Mme Alexandra Mauger suggère aux administrateurs de la solliciter pour une rencontre de travail afin d'avancer et finaliser le dossier.

Une citoyenne de la Table de concertation de Duberger-Les Saules suggère une collaboration considérant que la Table rassemble une dizaine d'organismes communautaires du quartier.

25-09-10 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 13 mai 2025

Point remis à la prochaine assemblée.

Correspondance

Les administrateurs et administratrices constatent que l'adresse courriel qui est communiquée au public n'est pas traitée. Mme Chantale Matlais assure le suivi.

Trésorerie

M. Luc Rhéaume présente l'état des finances.

Paiement des frais de secrétariat

Résolution CQDLS 25-CA-18

SUR PROPOSITION DE M. Patrice Côté DUMENT APPUYÉE PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 125\$ pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

25-09-11 Divers

Les administrateurs évoquent la proposition du conseil de quartier de Vanier proposant l'élargissement des pouvoirs des conseils de quartier. Ils insistent sur l'aspect bénévole de leur implication comme membre d'un conseil de quartier.

Il est convenu de mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre un point spécifique sur la correspondance.

25-09-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantale Maltais propose que la séance soit levée à 21h07.

Mme Chantale Maltais
Présidente de séance

M. Patrice Côté
Vice-président du Conseil de quartier